

Code Natura 2000 : A 249

Hirondelle de rivage

Carte d'identité

Nom scientifique : *Riparia riparia*

Classification : oiseau, passereaux

Taille : 12 cm

Poids : 12 à 18 g

Présence en Wallonie : mi-mars à septembre

Nid : au fond d'une galerie creusée dans une berge verticale de cours d'eau

Nombre d'œufs : 4 à 5

Nombre de nidification : 1 à 2 par an

Hivernage : Afrique

Alimentation : insectes volants

Protection : protection des berges verticales le long des cours d'eau et dans les sites d'extraction de sable ou d'argile, limitation du dérangement



© A. Audevard

Identifier

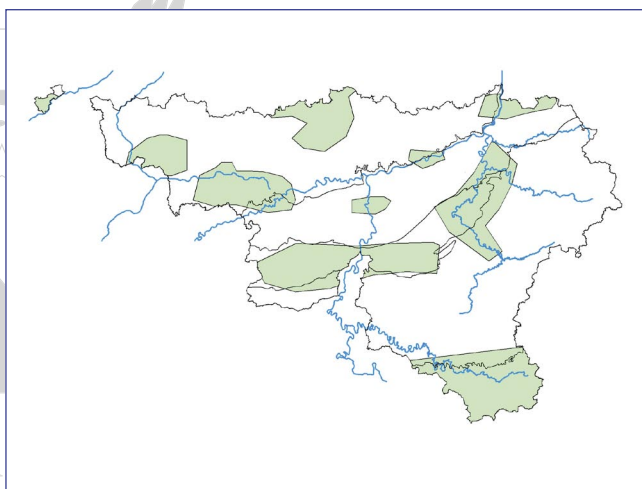
En longeant la rivière, nous découvrons une multitude de trous creusés dans la berge de la rive d'en face. Cette berge est une falaise verticale d'environ deux mètres de haut située dans le méandre de la rivière. Un excellent endroit pour l'installation d'une colonie d'hirondelles de rivage.

Ces hirondelles sont assez trapues avec une queue courte légèrement échancrée. Elles ont le dos brun et le ventre blanc avec un collier brun qui traverse la poitrine. Les ailes sont un peu plus foncées que le corps. La taille plus petite, la couleur brune, l'absence d'un croupion blanc et de longs filets à la queue la différencient des deux autres espèces communes d'hirondelles en Wallonie. Son nid est aussi totalement différent des autres hirondelles, c'est un terrier dans le sol meuble et non un nid de boue collé à un mur.

Observer

L'hirondelle de rivage est présente dans toute l'Europe. En Wallonie, on la rencontre surtout dans les vallées des fleuves et rivières aux berges naturelles ainsi que dans les zones sablonneuses de la Région (Brabant, Lorraine...) où elle colonise parfois des sablières dont les parois sont retravaillées régulièrement. Les argilières et certaines carrières abritent aussi des colonies. Le nombre de couples en Wallonie est estimé entre 3 800 et 5 100.

On distingue différents types d'habitats de nidification de l'hirondelle de rivage en Wallonie. L'habitat origi-



nel est une berge d'argile ou de limon d'environ deux mètres de hauteur. En général, plus la falaise est haute, plus elle est attractive pour l'espèce car cela la protège des prédateurs et de la montée des eaux. Avec la rarefaction de ce type d'habitat, les hirondelles se sont adaptées à d'autres sites pour y installer leurs nids. Les sites d'extraction de sable et d'argile abandonnés ou encore en exploitation sont actuellement les sites abritant le plus grand nombre de couples. Des poussières de terril ou de carrières sont également fréquentés. Enfin, récemment, quelques couples se sont installés dans des murs de soutènement en bordure de rivière, voire dans des anciennes constructions (châteaux...).

Les hirondelles de rivage rentrent d'Afrique à la fin du mois de mars. Elles sont assez fidèles à leur colonie. Certaines utilisent leur ancienne galerie, d'autres en



creusent une nouvelle. Ces galeries mesurent de 30 à 140 cm de long et font 4 à 6 cm de diamètre. Dans certains sites, il y a parfois plusieurs galeries pour une seule entrée élargie. Si le site a disparu (érosion naturelle d'une berge, aménagement, exploitation de carrières...), les hirondelles partent à la recherche d'un nouveau site dans les environs proches.

Le régime alimentaire de l'hirondelle de rivage est essentiellement composé d'insectes volants capturés en vol au-dessus des cours d'eau, des plans d'eau et des prairies. Ce sont essentiellement des diptères, des éphémères, des perles...

Protéger

L'hirondelle de rivage souffre de la disparition de son habitat naturel, les berges abruptes des cours d'eau. Les travaux d'aménagement des berges, le piétinement par le bétail, la colonisation végétale des berges sont particulièrement défavorables à l'hirondelle de rivage. Les activités touristiques dérangent les oiseaux et empêchent parfois la réussite des nidifications. Par ailleurs, l'espèce se maintient bien dans les sites artificiels mais le devenir de la colonie dépendra intimement du plan d'exploitation de la carrière.

Dans de nombreux sites, si on ne touche pas directement aux nids, les hirondelles semblent assez tolérantes au dérangement.

Le manque de nourriture en milieu agricole et la prédation sur les colonies sont également des paramètres affectant le maintien de l'espèce.

En matière de gestion des eaux courantes, on maintiendra donc le caractère naturel des cours d'eau et le processus d'érosion des berges afin de laisser des sites de nidification pour l'hirondelle de rivage. L'aménagement des berges sera réduit au strict nécessaire en termes de sécurité publique et, si possibles le plus loin possible des sites favorables.

Là où c'est possible, on essaiera de recréer des berges verticales pour que les hirondelles puissent y nicher. Différentes expériences concluantes ont déjà été menées en Wallonie.

Pour empêcher l'effondrement des berges suite au piétinement par le bétail, ce dernier aura à sa disposition des abreuvoirs ou des pompes et leur accès au cours d'eau sera bloqué par des clôtures placées de part et d'autre du ruisseau.

La circulation des kayaks pose souvent des problèmes de dérangement. Une limitation de la fréquentation des sites (horaires précis, nombre maximum de kayaks par jour...) devrait être mise en place dans les zones où les colonies d'hirondelles sont encore nombreuses. Ailleurs, il est aussi important de limiter les horaires de passage entre 10 et 18 heures au printemps.

Les aménagements de pêche et les débarcadères ne seront pas installés à proximité des sites de nids connus et potentiels.

Si une colonie est présente en site artificiel (sablière, argillère...) il est important d'en informer le propriétaire et le gestionnaire afin que le plan d'exploitation prenne en compte la présence et le maintien de la colonie...

Les falaises (autrefois) occupées dans les carrières abandonnées devraient faire l'objet d'un déboisement, d'un débroussaillage et d'un reprofilage régulier pour éviter que la végétation n'empêche les oiseaux de revenir.

Dans le cas de carrières en exploitation, il est possible de créer des falaises artificielles au moyen de sable, d'argile ou de poussier afin de canaliser la colonie dans une zone hors exploitation.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

